

## Formulaire de retrait

SOUMETTEZ CE FORMULAIRE UNIQUEMENT **SI VOUS NE**  
**SOUHAITEZ PAS** PARTICIPER AU RÈGLEMENT ET RÉCLAMER DES  
PRESTATIONS EN VERTU DU RÈGLEMENT.

**Instructions:** Remplissez et soumettez ce formulaire par la poste, par messagerie ou par courrier électronique **SEULEMENT SI VOUS SOUHAITEZ ÊTRE EXCLU** du Règlement du recours collectif proposé concernant les réfrigérateurs LG au Canada.

---

### I. RENSEIGNEMENTS SUR LE DEMANDEUR

---

Indiquez votre nom et vos coordonnées ci-dessous. Vous devez informer l'Administrateur du règlement si vos coordonnées changent après avoir soumis ce formulaire.

Nom de famille :		Prénom :		Initiale :	
Adresse :				Numéro de suite :	
Ville :	Province :	Code Postal :	Pays :		
Numéro de téléphone :		Adresse électrique (si disponible) :			

---

### II. IDENTIFICATION DU REPRÉSENTANT (À COMPLÉTER UNIQUEMENT SI LA SOUMISSION EST FAITE AU NOM D'UNE PERSONNE DÉCÉDÉE OU MINEURE, OU POUR UNE AUTRE RAISON)

---

Si vous vous retirez du règlement proposé au nom de quelqu'un d'autre, veuillez fournir les renseignements d'identification personnelle suivants **et** joindre une copie de votre procuration, ordonnance du tribunal ou autre autorisation qui vous permet de représenter cette personne.

VOUS SOUMETTEZ CE FORMULAIRE AU NOM DE QUELQU'UN QUI EST :					
<input type="checkbox"/> DÉCÉDÉ	<input type="checkbox"/> UN MINEUR		<input type="checkbox"/> AUTRE RAISON (Identifier : _____)		
Nom de famille du représentant :		Prénom du représentant :	Relation du représentant avec le Demandeur :		
Adresse postale du représentant :			Numéro de suite:		
Ville:	Province/État :	Code postal:	Pays:		
Numéro de téléphone du représentant :	Adresse électronique du représentant :		Nom du cabinet d'avocats du représentant (le cas échéant) :		

**REMARQUE: CETTE DEMANDE DE RETRAIT SERA INVALIDE SI ELLE N'EST PAS SIGNÉE PERSONNELLEMENT PAR LE DEMANDEUR SAUF SI LE DEMANDEUR EST DÉCÉDÉ, MINEUR OU LÉGALEMENT INCAPABLE.**

---

### **III. IDENTIFICATION DU RÉFRIGÉRATEUR LG ET PREUVE DE PROPRIÉTÉ**

---

**Remarque** : Le numéro de modèle et le numéro de série de votre réfrigérateur LG apparaissent sur l'autocollant apposé sur la porte intérieure de votre réfrigérateur LG, votre manuel du propriétaire, le reçu d'achat, les factures de livraison à domicile de votre réfrigérateur LG, les billets de service, les documents de réparation ou certaines communications avec LG.

**VEUILLEZ REMPLIR LES RENSEIGNEMENTS DEMANDÉS CI-DESSOUS ET FOURNIR UNE PREUVE D'ACHAT (REÇU, FACTURE, DOCUMENTS DE RÉPARATION).**

**Numéro de modèle de votre réfrigérateur LG**

**Numéro de série de votre réfrigérateur LG**

**Date d'achat de votre réfrigérateur LG**

**Lieu/Détaillant de l'achat de votre réfrigérateur LG**

---

### **IV. JE SOUHAITE ME RETIRER**

---

Cochez la case ci-dessous pour confirmer votre intention de vous retirer du Règlement du recours collectif proposé concernant les réfrigérateurs LG.

Je souhaite m'exclure du Groupe visé par le règlement dans le cadre du Règlement du recours collectif relatif aux réfrigérateurs LG.

**JE ME RETIRE**

---

### **V. SIGNATURE**

---

\_\_\_\_\_  
Votre signature

Date : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_  
JJ MM AAAA

Si vous souhaitez vous retirer du Règlement proposé, votre Formulaire de retrait et toute pièce jointe **DOIVENT** être envoyés par courrier ou par messagerie à Epiq Class Action Services Canada, Inc. À l'adresse suivante : Administrateur du règlement relatif aux réfrigérateurs LG au Canada a/s Epiq Class Action Services Canada Inc., C.P. 507 STN B, Ottawa ON K1P 5P6, ou par courrier électronique à [info@refrigeratorsettlement.ca](mailto:info@refrigeratorsettlement.ca) le ou avant le **August 26, 2024**.

Si vous soumettez ce formulaire, vous ne pourrez recevoir aucune prestation qui pourrait être disponible dans le cadre du Règlement à moins que vous ne retiriez ce Formulaire de retrait. Toute demande de rétraction de ce Formulaire de retrait **DOIT** être envoyée au plus tard le **August 26, 2024** à l'adresse postale ou à l'adresse courriel ci-dessus. Après cette date, vous devez obtenir une ordonnance du tribunal pour être autorisé à réintégrer le Groupe visé par le règlement.